



Newsletter semestrielle

JUIN 2022

Chers professionnels du secteur des granulés,

Bienvenue dans notre édition de mi-année de la newsletter ENplus® !

Il semble que nous venions à peine de commencer à profiter de notre ère post-covidale que nous avons dû faire face à un nouveau défi sérieux en Europe - la lutte pour nos valeurs démocratiques, [l'intégrité et la souveraineté de l'Ukraine](#) mais aussi la lutte pour notre dépendance énergétique vis-à-vis de la Russie.

Néanmoins, au vu des [résultats de l'enquête](#) que nous avons menée en début d'année auprès des consommateurs de pellets, je reste optimiste : les pellets premium sont très appréciés par les utilisateurs finaux et joueront un rôle clé dans notre présent et notre avenir sans combustibles fossiles.

Je suis également ravi de partager avec vous le fait que tous les consommateurs peuvent désormais faire confiance à plus de 1200 entreprises certifiées ENplus dans le domaine des granulés de bois dans plus de 47 pays. Les données transmises par ces entreprises montrent que la production totale de pellets certifiés ENplus® est estimée à 13,6 millions de tonnes en 2021, soit une augmentation de plus de 1,2 million de tonnes par rapport à 2020. N'hésitez pas à consulter nos [statistiques détaillées](#) pour obtenir des informations sur la croissance du système.

Vous trouverez également ci-dessous toutes les autres mises à jour.

Je vous souhaite de bonnes vacances d'été !

Pablo Rodero Masdemont
Président de l'EPC

À partir de 2023, le droit de licence augmentera de 0,03 EUR par tonne de granulés produits ou distribués, avec des frais administratifs annuels de 250 €. Il existe une réduction pour les membres de Bioenergy Europe, de 0,05 EUR par tonne. [Contactez-nous pour en savoir plus.](#)

Pour toutes les entreprises certifiées, n'oubliez pas de suivre une formation de responsable qualité à chaque période de certification. Tenez-vous au courant de toutes les formations sur notre page [LinkedIn](#) ou [suivez le cours en ligne.](#)

Nous avons mis à jour notre Guide de la zone de guerre pour les entreprises ukrainiennes. [Lisez le document détaillé ici.](#)

[Lisez notre dernière interview](#) avec Matteo Favero de l'AIEL sur l'impact national et international d'ENplus®. Vous pouvez trouver nos précédentes interviews [ici](#).

Dans le but d'informer le consommateur sur les granulés ENplus®, nous avons remanié notre page consommateurs. [Jetez-y un coup d'œil !](#)

2 nouvelles personnes ont rejoint l'équipe : Nathalie Grosjean et Miguel Zaloña. [Vous pouvez voir l'équipe complète ici.](#)

Nous avons un nouvel organisme d'évaluation de la conformité inscrit sur la liste ENplus® : [Water & Life Lab](#) - Groupe Carso est un organisme de contrôle en Italie.

DEKRA Automobil GmbH ne fournit plus de services ENplus®, assurez-vous donc de contracter un nouvel organisme de contrôle si c'était le vôtre.



ENplus® est partenaire de l'International Biomass Congress & Expo, un événement qui vise à réunir pendant deux jours les principaux producteurs, fournisseurs, régulateurs et autres organisations engagées. Des intervenants de haut niveau, experts dans leur domaine, aborderont une série de questions d'actualité relatives au secteur de la biomasse.

**+46 ENTREPRISES CERTIFIEES
ENTRE JANVIER ET MAI!**

822 CAS DE FRAUDES RESOLUS!

[EN SAVOIR PLUS A PROPOS DES FRAUDES](#)

165 ENTREPRISES BLACKLISTEES

[VOIR LA BLACKLIST](#)

**Les granulés de bois ENplus® fonctionnent mieux avec
les appareils des fabricants ci-dessous :**



**Vous trouverez ci-dessous les plateformes de commerce
électronique et d'information sur les granulés de bois
ENplus® :**



© 2021 ENplus France

ENplus France
229 Rue Joseph Fontanet
73000 CHAMBERY
contact@enplus-pellets.fr
www.enplus-pellets.fr



Cet e-mail a été envoyé à karine.naizot@propellet.fr
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Enplus france.

[Se désinscrire](#)